

En exercice : 28

Présents : 18 + 3 pouvoirs

Habilités à voter dans le cadre de la compétence "Lecture Publique" : 18

Présents : 13 + 3 pouvoirs

Date de la convocation : 15 février 2024

L'An deux mil vingt quatre, le vingt-deux février, le Conseil Syndical du Syrenor, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PRIZÉ, Président.

<b>PRESENTS : TITULAIRES :</b>	<b>M. L. PRIZÉ</b>	<b>M. H. LHERMITTE</b>	<b>Mme F.HUGUENIN</b>	<b>Mme C. GASTÉ</b>
	<b>M. G. CRESPIAN</b>	<b>Mme M. DENIS</b>	<b>M. P. SICOT</b>	<b>M. J.C. ROUAULT</b>
	<b>M. R. SURCOUF</b>	<b>M. K. BETTAL</b>	<b>Mme B. MILLET</b>	<b>M. P. THEBAULT</b>
	<b>M. M. KERVOAS</b>			
<b>POUVOIRS :</b>	<b>de M. T. RENOUX à M. P. SICOT</b>		<b>de Mme M. ASPLIN à M. P. THEBAULT</b>	
	<b>de Mme M. JEZEQUEL à M. M. KERVOAS</b>			
<b>EXCUSES :</b>	<b>TITULAIRES :</b>	<b>M. T. RENOUX</b>	<b>Mme N. BRIAND</b>	<b>M. P.M. NANA</b>
		<b>Mme M. JEZEQUEL</b>		<b>Mme M. ASPLIN</b>

## DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024.

Conformément à la Loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant sur une nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), Monsieur Michel Kervoas, Vice-Président de la compétence « Lecture Publique », présente aux membres du Comité Syndical, le rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

### I. Le contexte général local

Depuis sa création en 1999, le Syrenor, syndicat intercommunal à vocation multiple et à géométrie variable, regroupe les 8 communes du secteur Nord-Ouest de la Métropole de Rennes « Rennes Métropole » (La Chapelle des Fougeretz, Clayes, Gévezé, Montgermont, Pacé, Parthenay de Bretagne, Saint Gilles et Vezin le Coquet).

Les communes de La Chapelle des Fougeretz, Clayes, Gévezé, Montgermont, Parthenay de Bretagne et Saint Gilles ont choisi d'adhérer à cette compétence « Lecture Publique » du Syrenor.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, le secteur de la compétence « Lecture Publique » a 22 717 habitants (*population municipale légale en vigueur / Source INSEE*).

### Les orientations budgétaires

#### 11. Le guide du lecteur

Document de communication à destination des usagers, ce guide est actualisé une fois dans l'année : en janvier à la suite du vote des tarifs.

En 2024, il sera prévu une impression de guide de lecteur, à raison de 1 300 exemplaires en janvier :

- Actualisation du règlement intérieur et des modalités de prêt
- Modification des horaires d'ouverture de Médiathèques

**COÛT PRÉVISIONNEL : 530 € TTC**  
C/6236 - Publications = 280 € + 250 €

#### 12. Animations intercommunales : Le printemps du monde « Océanie »

En 2024, il est envisagé une animation du 21 mars 2024 au 21 avril 2024 intitulée « Printemps du monde » : Océanie (mise en avant du fonds documentaire, animation par les médiathèques autour de l'Océanie)

Le Syrenor invite une compagnie, non retenue à ce jour, pour 2 interventions « un spectacle et une initiation de danse polynésienne » dans 2 médiathèques (La Chapelle des Fougeretz et Montgermont) du Réseau.

Les dates et lieux proposés sont les suivants :

DATES	LIEUX	PUBLIC	JAUGE
Samedi 23 mars à 10h à confirmer	Médiathèque de La Chapelle des Fougeretz : spectacle	Tout public	37 personnes
Mercredi 27 mars à 16h à confirmer	Médiathèque de Montgermont : initiation	Tout public	40 personnes assises ou 80 personnes debout

**COÛT PRÉVISIONNEL : 1 220 €**  
C/ 6288 - Autres services extérieurs : 700 €  
C/ 60623 : Alimentation : 60 €  
C/ 60632 : matériel d'animation : 180 €  
C/ 6237- Publications = (flyers, affiches, photos numériques plastifiées) 280 € TTC

## Coups de cœur littéraire

Initié en 2015, ce RDV annuel pour les amoureux des livres est organisé en partenariat avec les librairies partenaires du Réseau. Il aura lieu le samedi 12 octobre 2024 à La Chapelle des Fougeretz et il ét...

Envoyé en préfecture le 05/03/2024

Reçu en préfecture le 05/03/2024

Publié le par un modérateur extérieur,  
ID : 035-243500766-20240222-1312024-BFeur.

### COÛT PRÉVISIONNEL : 320 € TTC

C/ 60623 - Alimentation : 60 € T.T.C

C/6065 – Livres : 160 € TTC

C/6236- Communication : 100 € TTC

### 13. Le RDV des bénévoles se transforme en une formation

Les membres de la commission réunis le 24 novembre 2022, après la dernière édition du rendez-vous des bénévoles et après concertation de ces derniers proposent de ne pas renouveler ce rendez-vous.

A la réunion de travail entre les professionnels des médiathèques, le jeudi 18 janvier 2024, il est envisagé de proposer un temps de formation interne aux bénévoles volontaires.

### COÛT PRÉVISIONNEL : 60 € TTC

C/ 60623 - Alimentation : 60 € T.T.C

### 14. Éveils musicaux

Quatre séances sont organisées par an, et tournent sur les six communes du réseau de Lecture publique. Les assistantes maternelles reçoivent une invitation et s'inscrivent auprès de la Médiathèque de leur commune. Le nombre de places étant limité, certaines communes (La Chapelle-des-Fougeretz, Gévezé et Saint-Gilles) accueillent parfois 3 éveils sur une même matinée.

### COÛT PRÉVISIONNEL : 210 € TTC

C/62871 - remboursement à la collectivité de rattachement

(Courriers postaux aux assistants maternels)

= 210 € TTC

## Le budget « Lecture Publique »

### 21. La section de fonctionnement

#### > Evolution des recettes de fonctionnement

##### Etat récapitulatif des recettes de fonctionnement par grandes masses

Chapitres	Description	C.A. 2020	C.A. 2021	C.A.2022	B.P.2023	C.A.2023
013	Atténuations des charges	187,68	141,98	0	0	0
70	Produits des services	621,08	0	0	0	0
74	Dotations, subventions et participations	49 668,97	15 616,58	38 526,00	48 610,37	48 610,38
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	0	0	0	0	0
002	Excédent cumulé				1 323,63	
<b>Total</b>		<b>50 477,73</b>	<b>15 758,56</b>	<b>38 526,00</b>	<b>49 934</b>	<b>48 610,38</b>

(En concordance avec le Trésor Public)

### Le chapitre 74 :

Il comptabilise uniquement les participations financières des communes. A noter que ce montant a augmenté fortement au budget 2022, compte tenu notamment de la vacance du poste de coordination sur une partie de l'année 2021.

#### > Evolution des dépenses de fonctionnement

##### Etat récapitulatif des dépenses de fonctionnement par grandes masses

Chapitres	Description	C.A.2020	C.A. 2021	C.A.2022	B.P.2023	C.A.2023
011	Charges à caractère général	14 650,22	15 080,25	19 164,19	17 896	17 481,21
012	Charges de personnel et frais assimilés	10 029,06	11 387,58	24 435,61	26 498	26 041,38
65	Autres charges de gestion courante	2 432,36	2 433,36	2 476,88	2 548	2 539,62
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 188,37	717,44	1 409,04	2 992	2 991,40
67	Charges exceptionnelles	400	0	0	0	0
<b>Total</b>		<b>28 700,01</b>	<b>29 618,63</b>	<b>47 485,72</b>	<b>49 934</b>	<b>49 053,61</b>

(En concordance avec le Trésor Public)

### Le résultat de la section fonctionnement 2023

48 610,38 € - 49 053,61 € = - 443,23 € sur l'exercice 2023.

Rappel, excédent cumulé de fonctionnement au 01.01.2023 : + 1 323,63 €

**D'où un excédent cumulé de fonctionnement au 01.01.2024 : + 880,40 €**

### Détail du chapitre 011 : Charges à caractère général

#### C/ 611 : Contrats de prestations de services

A partir de l'exercice 2020, il faut inscrire à cet article la prestation re (délibérations, budget, arrêtés...) via la plateforme Mégalis à la préfecture

Envoyé en préfecture le 05/03/2024

Reçu en préfecture le 05/03/2024

Publié le la télétransmission des actes

ID : 035-243500766-20240222-13-2024-BF

#### C/ 6156 : Contrats de maintenance

Société C3rb Informatique : pour le logiciel « Orphée » utilisé par le réseau des médiathèques, le Syrenor, en 2023, a mandaté un montant total de 10 527,64 € (la maintenance 5 266,56 € et l'hébergement 5 261,08 €).

La réactualisation de ces 2 contrats, en application de la formule de révision, correspond à une augmentation de 3 % pour 2023, soit un montant global arrondi à 10 844 €.

Société Assist Infone : 155 € pour la licence Microsoft et l'altospam en 2023 et renouveler pour un montant identique en 2024.

La somme totale à inscrire à cet article C / 6156 pour le B.P. 2024 est de 11 200 €.

#### C/ 6184 : Versement à des organismes de formation 2 880 €.

- 2 journées de formation administrateur (960 € par jour) qui permet de former la nouvelle coordinatrice Lecture Publique et la Responsable « Info-communication » du Syrenor,
- et une journée de formation utilisateur (960 €) qui permet d'actualiser et développer l'usage du logiciel Orphée pour l'ensemble des professionnels du réseau « Lecture Publique » (12 salariés).

### Détail du chapitre 012 : Charges de personnel et frais assimilés

Les charges du personnel représentent en 2023 : 26 041,38 €

Le choix des élus en 2021 était de créer un poste à temps complet entre les missions d'informations et de coordination du Réseau « Lecture Publique » ce qui se traduit par un remboursement du poste de coordinateur à temps non complet (17h30 / 35h) par le budget « Lecture Publique » au budget « Administration Générale ».

Les élus ont décidé qu'à compter du 01.01.2024, la répartition du poste « Responsable Ressources Humaines, Assistant de Prévention et Coordinatrice Lecture Publique » à temps complet sera respectivement de 22h30 / 35h et 12h30 / 35h. Le budget « Lecture Publique » remboursera sa partie au budget « Administration Générale » en fin d'année 2024.

#### Evolution des effectifs

Personnel	12 -2019		12-2020		12-2021		12-2022		12-2023	
	Nombre	E.T.P	Nombre	E.T.P	Nombre	E.T.P	Nombre	E.T.P	Nombre	E.T.P
Titulaire	1	0,94	1	0,94	0	0	0	0	0	0
Non titulaire	0	0	0	0	1	0,50	1	0,50	1	0,40
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>1,88*</b>	<b>1</b>	<b>0,94</b>	<b>1</b>	<b>0,50</b>	<b>1</b>	<b>0,50</b>	<b>1</b>	<b>0,40</b>

\*agent contractuel en remplacement de l'agent titulaire en congé maternité (du 26.09.2018 au 22.03.2019).

Pour rappel en 2023, la navette hebdomadaire a été confiée à Espace Emploi d'où une diminution de 3h30 / 35h pour le poste de coordinateur « Lecture Publique ».

## 22. La section d'investissement

Le budget de la compétence « Lecture Publique » n'a pas d'emprunt.

Le Syrenor autofinance la section d'investissement par les recettes de la section d'investissement (le F.C.T.V.A, les opérations d'ordre de transfert entre sections c'est-à-dire les amortissements et l'excédent cumulé de cette section).

En 2024,

Un Reste à réaliser est inscrit pour la somme de 3 681,72 € relatif à l'acquisition de 6 chariots (5 grands et un petit).

il est envisagé d'investir dans :

- un utilitaire léger sans aménagement spécifique mais comprenant un plancher plat.
- 12 bacs gerbables à 30 €. T.T.C l'unité soit un total de 360 €

## 23. Résultats budgétaires de l'exercice 2023

	Résultat de clôture de l'exercice 2022	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture de l'exercice 2023
Investissement	<b>+ 8 408,50 €</b>	+ 1 833,90 €	<b>+ 10 242,40 €</b>
Fonctionnement	<b>+ 1 323,63 €</b>	- 443,23 €	<b>+ 880,40 €</b>

(En concordance avec le Trésor Public)

Etude d'acquisition ou location d'un véhicule pour la navette :

<b>VEHICULE NAVETTE SYRENOR LECTURE PUBLIQUE</b>	
2 navettes / semaine	
<b>ACHAT VEHICULE</b>	<b>LOCATION VEHICULE</b>
Prix d'achat : 16 000 environ	
<b>FRAIS ANNUELS</b>	<b>FRAIS ANNUELS</b> IS
Entretien : 1 000 €	Location : 6 500 €
Assurance : 2 000 €	pour 1 navette /semaine 3 200€
Carburant : 1 600 €	Carburant : 1 600 €
<b>Total frais annuels 4 600 €</b>	<b>Total frais annuels : 8 100 €</b>
<i>Frais annuels 1 navette /semaine 3 800€</i>	<i>Frais annuels 1 navette /semaine 4 000 €</i>
Détail carburant : 9 l /100 km prix du litre estimé à 2€ Chaque navette # 100 km	détail location : 71€ pour 1/2 journée avec livraison du véhicule à IKEA Pacé

Les membres du Comité Syndical, **à l'unanimité** :

- actent qu'un débat relatif au Rapport d'Orientations Budgétaires 2024 concernant le budget « Lecture publique » a eu lieu en cette séance du 22.02.2024.

Certifie exécutoire, compte tenu de :

Sa réception en Préfecture le .....2024,

Sa Publication le .....2024

Le Président

Registre dûment signé  
Pour extrait conforme  
Le Président

